



27 Boulevard Saint Martin – 75003 PARIS  
Site : <http://www.sitecommunistes.org>  
Hebdo : [communistes-hebdo@sitecommunistes.org](mailto:communistes-hebdo@sitecommunistes.org)  
Courriel : [communistes@sitecommunistes.org](mailto:communistes@sitecommunistes.org)

28/01/2024

## **Résumé des questions économiques et sociales:** **semaine n° 159 du 28 Janvier 2024**

### **NON À L'AUGMENTATION DU PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ**

**Électricité : Les travailleurs ne paieront pas les profits des entreprises capitalistes**

**SIGNEZ ET FAITES SIGNER LA PÉTITION:**

**<https://www.leslignesbougent.org/petitions/electricite-les-travailleurs-ne-paieront-pas-les-profits-des-entreprises-capitalistes-15181/#formulaire>**

### **"LA RUE TUE": MÉDECINS DU MONDE S'ALARME D'UNE "DÉGRADATION NETTE" DE LA SITUATION DES SANS-ABRI !**

L'ONG a lancé une alerte face à la "*dégradation nette*" de la situation des sans-abri en France, alors qu'au moins deux d'entre eux sont morts dans la capitale depuis le début de l'année.

Médecins du Monde (MDM) s'est alarmé d'une "dégradation nette" de la situation des personnes à la rue, faisant état d'**au moins deux sans-abri décédés à Paris** début janvier et appelant le gouvernement à "*prendre les mesures d'urgence*".

Un homme de 50 ans, qui était à la rue depuis une vingtaine d'années, est décédé le 2 janvier à l'hôpital. Un autre homme, âgé de 60 ans et depuis 10 ans à la rue, est décédé le 9 janvier place de la République.

**"Pas de santé sans toit"!**

"*La rue tue, la rue rend malade, on lance une alerte pour que ces décès cessent, c'est un choix politique de laisser des personnes à la rue*", a déclaré la coordinatrice du programme "Pas de santé sans toit" à Médecins du Monde.

"*Il y a vraiment une dégradation très nette de la situation*", ajoute-t-elle. "*Tout cela nous inquiète énormément, notamment dans le contexte de la loi immigration*" qui, en restreignant notamment le versement des prestations sociales pour les étrangers, risque de conduire "*plus de gens encore à la rue*".

Pour la coordinatrice MDM, "*on est vraiment sur une pente descendante*."

"*On a vraiment le sentiment que le gouvernement ne prend absolument pas la mesure de l'urgence de la situation*", ajoute Guillemette Soucchet, déplorant notamment **l'absence de nomination à ce stade de ministre du Logement** au sein du gouvernement Attal.

### **VALEO : L'ÉQUIPEMENTIER AUTOMOBILE ANNONCE 1150 SUPPRESSIONS DE POSTES DANS LE MONDE (POUR COMMENCER) !**

Valeo va supprimer 1150 postes dans le monde, dont **235 en France**, principalement dans des **fonctions d'encadrement**, ont indiqué la direction de l'équipementier automobile français et deux syndicats du groupe. Ce projet de réorganisation est lié à la fusion de deux pôles («PTS» et «THS») fabriquant des pièces pour les véhicules hybrides et électriques, a précisé la direction.

Présenté mercredi aux syndicats, ce «**projet vise à regrouper et réorganiser en une seule entité opérationnelle ces deux activités**», selon la direction, qui assure que les salariés concernés seront «accompagnés». «**On veut renforcer notre compétitivité pour avoir une organisation plus agile, cohérente, complète**», a indiqué une porte-parole de l'équipementier. **735 postes sont concernés en Europe, sur un total de 109.900 salariés pour le groupe dans le monde.**

En France, où le groupe compte 13.000 salariés, ces postes seraient supprimés sur les sites franciliens de Cergy, Créteil et La Verrière, selon les syndicats CGT et FO. Pour FO, «cette accélération laisse envisager un avenir plus

qu'incertain pour les sites français». L'équipementier a déjà supprimé **89 postes sur son site d'embrayages à Amiens (Somme)** pour tourner davantage le site vers l'électrification, tandis que l'activité d'embrayages pour moteurs thermiques de ce site (près de 900 salarié-es à l'effectif) doit partir pour la Turquie.

**La peur «d'une année très noire» !**

«On a peur que l'année 2024 soit une année très noire», prévient le syndicat FO. «Que vont devenir les sites qui sont plutôt sur des produits thermiques ? On est très très inquiet».

La CGT a dénoncé dans un communiqué une annonce qui selon elle «contribuera à dégrader les conditions de travail des salariés qui restent dans le groupe». «À l'heure où les politiques parlent de réindustrialisation du pays», la CGT est «convaincue que Valeo doit prendre ses responsabilités et que l'État actionnaire ne peut laisser faire cette nouvelle casse sociale».

L'État français est depuis 2019 le premier actionnaire de l'équipementier, avec 5,2% du capital détenu par la banque publique d'investissement Bpifrance et 2,14% détenus par la Caisse des dépôts, soit un total de **7,34% des parts**. Après un premier semestre 2023 où l'entreprise avait fait mieux que l'industrie automobile dans son ensemble, Valeo a vu son chiffre d'affaires se tasser au troisième trimestre (-1%), sur un marché automobile hésitant. Pour 2024, le directeur général du groupe avait déclaré fin octobre s'attendre à une croissance atone du marché de l'automobile au vu du contexte économique, «donc les efforts de réduction de coûts de Valeo auront toute leur importance», avait-il souligné.

Moralité : comme tout groupe impérialiste, **la variable d'ajustement reste les licenciements des salarié-es!**

### **« UN INFIRMIER POUR 40 PATIENTS » : PLUSIEURS HÔPITAUX MOBILISÉS CONTRE LE MANQUE DE MOYENS EN BRETAGNE !**

Depuis septembre, le personnel et des usagers des hôpitaux bretons se mobilisent dans différentes villes de la région. Les manifestants dénoncent le manque de moyens matériels, humains et financiers résultant de décennies de politiques austéritaires.

Il y a quelques mois, la mobilisation contre la fermeture des urgences de nuit à Carhaix battait son plein : envahissement de l'ARS, manifestation à Quimper, violemment réprimé par la police, suite au décès d'un nourrisson ... Malgré l'ampleur de la colère, le service des urgences est resté en déficit. Il manque onze médecins sur le CHU et les urgences sont toujours en « accès régulé » la nuit, c'est à dire que les patients doivent obligatoirement passer par le 15 ou par un service tel que la gendarmerie ou les pompiers pour être acceptés aux urgences entre 18h30 et 8h du matin.

#### **Les hôpitaux mobilisés partout en Bretagne contre le manque de moyens !**

La situation de Carhaix est loin d'être une exception, et partout dans la région, le personnel hospitalier et la population locale se mobilisent pour dénoncer le manque de moyens à l'hôpital. Cette semaine, alors que se tient la semaine de « certification » des établissements de santé, qui inclut une visite des représentants de l'ARS, l'intersyndicale du Groupe Hospitalier Bretagne Sud (GHBS) a appelé à rejoindre manifestations et rassemblements lors de ces visites afin de faire entendre leur colère du milieu hospitalier. L'occasion d'interpeller le nouveau directeur du (GHBS), Jean Christophe Phellep. Celui-ci, dès son arrivée en poste fin 2023, avait annoncé des coupes budgétaires dans le budget des personnels hospitaliers de toute la région.

A Riantec, ville de la couronne de Lorient (Morbihan), habitants, usagers, et personnel soignant se sont rassemblés sur le parvis de l'hôpital lors de la visite de l'ARS. Les syndicats dénoncent, entre autres, des conditions de travail qui ne cessent de se dégrader ainsi qu'un manque cruel de personnel au sein de l'établissement. Une syndicaliste CGT, explique : « C'est l'occasion d'interpeller les experts de l'ARS et de dénoncer nos difficultés à assurer une prise en soins digne de nos patients et résidents. Le manque de moyens et d'effectifs ne cesse de s'accroître. Nos conditions de travail se dégradent sans cesse. »

En parallèle, un rassemblement similaire était organisé à Quimperlé (Finistère), à l'hôpital de la Villeneuve. Une syndicaliste présente au rassemblement raconte : « Dommage qu'il ne pleuve pas, ils auraient vu les seaux dans les couloirs et l'eau tomber du toit. Là tout est clean, les chariots sont bien rangés et comme par hasard les effectifs sont au complet ».

Des conditions de travail et d'accueil des patients catastrophiques. En Bretagne, la situation de l'hôpital est plus que précaire : les services d'urgences de nuit ferment ou sont « régulés » les uns après les autres, le manque d'effectif oblige les salariés à tenir des emplois du temps inhumains. Une urgentiste de l'hôpital témoignait qu'il « peut y avoir jusqu'à 40 patients et seulement un infirmier et un aide-soignant pour les surveiller ».

#### **La destruction de l'hôpital public : résultat des politiques austéritaires que Macron compte poursuivre !**

Cette situation de crise dans les services publics de santé ne s'arrête pas aux frontières bretonnes. En décembre dernier, à l'hôpital de Bayonne dans les Pyrénées-Atlantiques, une journée de grève avait été appelée par les syndicats de l'hôpital pour dénoncer la mise en place d'une sur-prime destinée exclusivement aux managers de l'hôpital. A Paris, dans le 13ème arrondissement, le service de gériatrie de l'hôpital Broca alertait sur le manque

de moyens et réclamait de savoir ce qu'il allait advenir de leur service. A Angers, les brancardiers du CHU ont lancé un mouvement de grève pour dénoncer des cadences infernales et le manque de moyens.

L'état actuel des établissements publics de santé en France résulte directement de politiques appliquées ces dernières décennies. Rien que sur ces dernières années, le nombre de lits d'hôpitaux supprimés dans le but d'économiser sur le budget de la santé est affolant. Selon la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), entre 2003 et 2021 le nombre de lits d'hospitalisation (toutes formes d'hospitalisation confondues) est passé de 468.000 à 383.000. Les lits pour les séjours dits « longs » sont ceux qui ont le plus pâti de cette baisse, en passant de 80.000 lits en 2003 à 30.000 en 2021.

Une situation qui n'est pas près de s'améliorer puisque la promulgation du PLFSS en septembre 2023, présenté comme un « *grand plan pour la santé* », prévoit de faire **3,5 milliards d'euros d'économies**. Une économie qui se fait sur le dos des patients dont la part à payer sur les médicaments va augmenter, Macron ayant entériné le doublement de la franchise médicale lors de sa conférence de presse. Les personnels de santé, quant à eux, vont continuer de subir de nouvelles coupes budgétaires et la dégradation de leurs conditions de travail, impactant *de facto* la prise en charge des malades. Ces dernières semaines, deux patients sont morts dans les salles d'attente des urgences, faute de prise en charge. Avec les mesures annoncées, ces drames sont amenés à se multiplier.

En toile de fond, les gouvernements qui se sont succédé cherchent à approfondir la concurrence entre les services publics et les établissements privés. A l'heure où l'inflation paupérise tous les pans entiers de la population, c'est l'ensemble des personnels qui doivent s'opposer collectivement à la destruction de la santé publique, et de façon plus générale, à la destruction du service public. Une défense qui inclut le soutien aux grèves et mobilisations des personnels pour des conditions de travail dignes, des embauches et des hausses de salaires et qui devrait s'incarner dans une mobilisation d'ensemble contre les attaques anti-sociales et austéritaires que prévoit Macron contre les travailleurs et de la jeunesse. Seule cette perspective peut permettre d'aspirer à une prise en charge digne de la santé et accessible à toutes et tous.

### **RÉFORME DES RETRAITES : NOUVEAUX APPELS À LA GRÈVE DANS LES PORTS !**

La Fédération nationale des ports et docks CGT poursuit son mouvement destiné à limiter les effets de l'application de la réforme des retraites. Une nouvelle grève de 24 heures est annoncée.

Après deux premiers mouvements de 24 heures le 23 novembre et le 14 décembre, la FNPD CGT appelle les dockers et agents portuaires à cesser le travail 24 heures une nouvelle fois le 7 février, ainsi qu'à deux heures de grève les 5 et 9 février. La FNPD poursuit par ailleurs son mouvement de suspension des heures supplémentaires entamé le 1er décembre.

La CGT soutient ses revendications pour une politique d'investissements massifs de 10 milliards d'euros nécessaire au développement de nos ports et ses revendications sociales. Elles visent, pour compenser la mise en place de la réforme des retraites, à élargir les droits au **départ anticipé amiante (dispositif Acaata)** et pénibilité et la mise en œuvre d'un nouveau dispositif de type congé de fin de carrière pour les agents (notamment administratifs) non concernés par ces deux dispositifs.

### **DÉCÈS D'UN SALARIÉ À STAINS : URGENCE SUR LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL !**

Mardi 16 janvier, un salarié qui travaillait sur un chantier à Stains en Seine-Saint-Denis est mort au travail. Les premières informations concluent à un accident mortel par ensevelissement dans une tranchée mal étayée. Ce drame n'a eu que très peu d'écho alors qu'il est le nouveau témoignage d'un problème de fond dans l'industrie du BTP.

L'attention des autorités et des médias ne doit pas se concentrer uniquement sur les importants travaux du Grand Paris et des Jeux Olympiques. Sur tous les chantiers de France c'est quotidiennement que des problèmes de respect des normes de sécurité, de pressions patronales sur les salariés pour respecter les délais, de sous-traitance en cascade, de précarité, de recours à l'intérim abusif, génèrent un contexte accidentogène, que nous ne cessons de dénoncer.

**Plus d'un mort par jour dans le BTP en France**, ce qui place notre pays parmi les plus mauvais élèves d'Europe ! Ce scandale doit cesser. La campagne de communication du gouvernement sur les accidents du travail ne règlera rien, il faut s'attaquer au modèle économique de ce secteur.

La CGT exige des grands états généraux de la sécurité dans le bâtiment associant patronat, ministères et organisations syndicales. Nous revendiquons la limitation de la sous-traitance, des sanctions pour le recours abusif à l'intérim, l'impunité pour la délinquance patronale (le taux de poursuite et de condamnation concernant les infractions en santé sécurité est très faible, un déni de justice), une politique de stabilisation et de formation continue des collectifs de travail, la hausse des salaires, des moyens pour l'inspection du travail ainsi que la retraite anticipée pour les salariés du BTP.

**On ne devrait jamais mourir au travail ! Il n'y a aucune fatalité à cette hécatombe invisible ! Nous ne nous y résoudrons jamais !**

### **ENERGIE : LES ROBINS DES BOIS MENACÉS PAR LA RÉPRESSION !**

Un an après, les « *Robins des bois* » de l'énergie menacés !

Les militants CGT de l'énergie avaient multiplié pendant la mobilisation pour les retraites les actions en faveur des usagers. Un an après, la répression syndicale se poursuit.

Des associations de solidarité passées en heure creuse, des habitants précaires protégés de coupures d'électricité ou baisses de tensio....Au fil de la mobilisation contre la réforme des retraites, les « *Robins des bois* » de l'énergie ont multiplié les actions coup de poing, alertant déjà sur la flambée des prix de l'électricité. « Des actions symboliques, qui n'étaient pas dangereuses », précise Renaud Henry, secrétaire général de la CGT Énergie de Marseille.

Un an après le début de la mobilisation, les sanctions menacent toujours. Après la convocation par Enedis de deux militants CGT, l'organisation syndicale rencontre ce mardi la direction de l'entreprise gestionnaire du réseau public pour évoquer les menaces de sanction.

« Il y a un des deux agents qui est très menacé, sans que le procès n'ait eu lieu », craint le responsable syndical. Fin mars six militants syndicaux avaient en effet été interpellés au petit matin « suite à des faits de vols et de dégradations commis au préjudice d'Enedis », expliquait alors le parquet.

Mis en examen, trois d'entre eux, dont le secrétaire général du syndicat à Marseille, seront jugés le 21 février prochain. Une journée de grève et un rassemblement seront organisés pour ce jour. « On va voir comment se positionnent Enedis et la justice, et en fonction on saura répondre », promet Renaud Henry.

### **VICTOIRE POUR LES SALARIÉ-ES DU MONT-SAINT-MICHEL !**

Grâce à la grève engagée depuis le 26 décembre dernier, les salarié-es ont obtenu des recrutements, des engagements de la direction concernant leurs conditions de travail et une reconnaissance financière de leurs spécificités.

Le Mont-Saint-Michel, deuxième destination touristique de France, accueille plus de trois millions de visiteurs chaque année. Pas moins de 55 salarié-es œuvrent chaque jour pour le bon fonctionnement du site, dans des conditions parfois difficiles. Les agent-es et l'intersyndicale locale CGT-CFDT-Sud ont déjà fait remonter un ensemble de problématiques à l'administration locale et via les instances représentatives nationales au niveau du Centre des monuments nationaux (CMN).

Si certains points avaient pu avancer dans ces cadres de discussion, en particulier après une enquête de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (FSSSCT, équivalent de la CSSCT dans la Fonction publique), nombre de sujets importants continuaient de faire du sur-place, en particulier sur les effectifs, les conditions de travail et la reconnaissance financière des spécificités des salarié-es du mont.

#### **Une grève dans la baie !**

Pour enfin être entendu-es, les agent-es du Mont ont décidé d'organiser une grève pendant la période de Noël. Les revendications portaient sur plusieurs sujets :

- Les effectifs, avec la création de 10 postes supplémentaires et la fin des recours aux contrats précaires renouvelés au mois le mois ;
- Les conditions de travail, avec entre autres la création d'un point d'accueil pérenne et de qualité à la barbacane, la création de postes d'information, la mise en place d'une meilleure signalétique, un renforcement des mesures de sécurité, l'amélioration et le nettoyage des locaux des personnels et le suivi des préconisations de l'enquête de la FSSSCT ;
- Une reconnaissance financière de l'expertise et de la technicité des agent-es du monument, notamment au sujet de la pratique quotidienne des langues étrangères dans le cadre de leurs missions, et la réponse à des questions d'égalité de traitement entre les agent-es ayant un statut différent.

#### **Le rapport de force porte ses fruits !**

Suite au dépôt de préavis le 19 décembre, une première réunion de négociation s'est tenue le 22 décembre. Après plus de cinq heures de négociations, la direction de l'établissement a déjà concédé certaines avancées :

- Sur les effectifs, l'administration s'est engagée à ouvrir immédiatement un poste d'agent de service d'accueil et de surveillance, à remplacer les agent-es en absence de longue durée par des contrats de remplacement, à remplacer tous les départs en retraites par des agent-es permanent-es et à établir des contrats sur la durée du besoin dans le cadre du recours aux contrats en CDD
- Sur les conditions de travail, avec une meilleure rotation des navettes dédiées, l'utilisation des véhicules de service par les agents lors des grandes marées et des nocturnes, la communication des permanences de la direction, le déploiement à court terme de la nouvelle signalétique, la mise en place d'un groupe de travail sur les

postes d'information, des études AMO (assistance à maîtrise d'ouvrage) concernant un aménagement de la barbacane et de la porte de la boutique, un nettoyage régulier et un réameublement de la salle de repos, une formation sur la sûreté dispensée à toutes les agent·es, et une communication du tableau de suivi des risques psychosociaux à toutes les agent·es ;

- Si l'administration s'est engagée à étudier les situations d'inégalité de traitement au cas par cas, elle s'est prononcée négativement sur la reconnaissance financière, prétextant que la mettre en place serait injuste vis-à-vis des salarié·es des autres monuments, un nivellement par le bas inacceptable.

Ces premières avancées, bien que notables, ne répondant pas à des revendications importantes des salarié·es, les agent·es se sont mis·es en grève le 26 décembre.

### **GROUPE CASINO : LE GÂTEAU VIENT D'ÊTRE PARTAGÉ !**

Après plusieurs mois d'incertitudes, de questionnements de la part des salariés Casino sur leur devenir, un accord vient d'être conclu entre le groupe Casino, le groupe Auchan, et le groupe Les Mousquetaires (Intermarché).

Désormais, les 24.000 salariés qui travaillent dans les 288 magasins n'appartiendront plus à l'enseigne Casino, mais ils seront dispatchés entre Intermarché ou Auchan. Le couple Auchan – Intermarché a investi 1,35 milliards d'euros pour acquérir les magasins Casino et quelques entrepôts logistiques, et pourtant leurs salarié·es respectifs peinent à joindre les deux bouts. Leur communiqué conjoint sur ce rachat ne montre aucune volonté de faire bénéficier les salarié·es des accords d'entreprise les plus favorables. Au contraire, ils appliquent le strict minimum en inscrivant que les accords seront garantis pendant **une durée de 15 mois**. Une telle démarche des deux groupes repreneurs montre d'emblée la trajectoire qui semble être dessinée pour les salariés dont les magasins viennent d'être repris.

La Fédération CGT Commerce et Services s'oppose à tout licenciement de salariés du Groupe Casino, et exige que l'État, de même que les repreneurs, prennent ses responsabilités en garantissant le maintien de l'ensemble des emplois sans aucune exception. Pour la Fédération CGT Commerce et Services, la priorité d'une reprise d'enseigne doit être la pérennité des emplois du personnel avant d'être celle de la part de marché.

### **P.S.A (DOUBS) : AMIANTE, 3<sup>ÈME</sup> SUCCÈS CONTRE PSA !**

Serge, ancien salarié de Fonderie à Sochaux, a été exposé à l'amiante. Avec l'appui de ses camarades qui ont porté leurs témoignages, et grâce à l'ADEVAMP-FC (association des victimes de l'amiante à Belfort), Serge a attaqué Peugeot au tribunal **pour faute inexcusable de l'employeur**.

Ce fut une procédure longue et difficile pour Serge et sa famille, puisque celle-ci a duré 7 ans, car Peugeot a utilisé tous les recours juridiques possibles pour éviter la condamnation.

En décembre dernier, la Cour de cassation a rejeté le pourvoi de PSA et confirmé le jugement de février 2020 de la cour d'appel : **la rente de Serge est majorée et la condamnation de Peugeot à 100 000€ de dommages et intérêts est confirmée**.

Même si cela ne rend pas la santé à Serge cette victoire prouve que la direction ne peut pas faire n'importe quoi avec santé des salariés...

**C'est la 3<sup>ème</sup> fois que PSA est condamné pour les mêmes faits...**

### **GRÈVE À ONET !**

Après les 80 jours de grève des salariés d'ONET au CHU de Montpellier, c'est au tour de ceux de l'hôpital Purpan de Toulouse de se mobiliser. La quasi-totalité d'entre eux a débrayé à 5h du matin et s'est retrouvée sur un piquet de grève. Ils et elles exigent une augmentation des salaires et l'amélioration de leurs conditions de travail.

### **MONTPELLIER (Hérault) : AUCHAN PÉROLS RETOQUÉ PAR L'INSPECTION DU TRAVAIL !**

Le 24 octobre dernier, plusieurs dizaines de salariés d'Auchan Pérols étaient en grève et manifestaient devant les portes du magasin pour soutenir deux de leurs camarades syndiqués, Marie-Hélène et Julien, dans le collimateur de la direction. Celle-ci les recevait au même moment pour des entretiens en vue d'un licenciement.

« Julien et Marie-Hélène sont aujourd'hui sous l'effet d'une mise à pied conservatoire qui relève directement de la répression syndicale et du harcèlement », affirmaient les deux délégués syndicaux CGT pour Auchan qui expliquaient que la direction du magasin local avait très mal vécu **l'implantation réussie** du syndicat au sein du magasin.

**« Répression syndicale acharnée » !**

« Depuis plusieurs mois, nos deux camarades, qui ont implanté la CGT à Auchan Pérols, ont fait l'objet d'une **répression syndicale acharnée** », insistaient les deux délégués du personnel qui inscrivait cet acharnement dans une stratégie de la terreur : « Ces deux tentatives de licenciement sont survenues **à quelques semaines seulement des élections professionnelles**, qui ont eu lieu en décembre 2023 au sein d'Auchan Pérols », poursuit la CGT,

assurant que " *l'objectif principal de la direction était d'intimider les salariés et de faire pression sur le syndicat juste avant ces élections*".

### **Les deux licenciements refusés !**

Lors du rassemblement d'octobre dernier, au cours duquel Métropolitain a tenté en vain d'obtenir une réaction de la direction d'Auchan Pérols, la CGT annonçait son intention de porter l'affaire devant la justice. Le syndicat vient justement d'obtenir devant l'Inspection du Travail ce qu'il considère comme « *une grande victoire* ». L'Inspection vient en effet de refuser le licenciement des deux salariés.

Pour la CGT, l'inspection du travail n'a pas été convaincu par les éléments présentés par la direction d'Auchan Pérols « *qui s'appuient principalement sur des attestations subjectives provenant de l'organisation syndicale FO et de certains membres de l'encadrement* ». Les deux salariés syndiqués pourront-ils reprendre normalement le travail et leurs activités ?

### **PIMKIE : LA CASSE SOCIALE N'EN FINIT PAS ET UNE DIRECTION QUI PREND LA FUITE !**

Les représentants du personnel ont été informés de la fermeture de 36 magasins en plus des 64 déjà en cours de fermeture. Ce sont donc **239 postes qui seront supprimés en plus des 245 déjà supprimés, soit 484 salariés en 1 an** depuis la reprise de l'entreprise (pour un effectif de 1386 salariés en février 2023). M. Halassi, Directeur Général de Pimkie, avait pourtant assuré lors de la reprise qu'il n'y aura pas un autre Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) pendant 2 ans.

C'est certainement pour cela que ce dernier s'est sauvé comme un voleur lors de la réunion. N'assumant même pas ses responsabilités. La DRH a indiqué aux représentants du personnel qu'il regrettait même d'être présent ce jour-là !

Une fois de plus la mauvaise gestion et les montages financiers permettent aux dirigeants des entreprises de spéculer et de s'enrichir sur le dos des travailleurs et de s'en sortir indemnes, et ce, avec la complicité du gouvernement et surtout du ministre de l'économie, Bruno Le Maire. Combien de vies brisées encore faudra-t-il pour que ces gouvernements, à la solde du patronat, fassent cesser cette hémorragie sociale ?

### **NOUVELLE AUGMENTATION INSUPPORTABLE DE L'ELECTRICITE AU 1<sup>er</sup> FEVRIER : D'AUTRES SOLUTIONS SONT POSSIBLES !**

L'année 2024 marque le retour de la TICFE (Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Électricité - anciennement Contribution au Service Public de l'Énergie) qui doit financer la péréquation tarifaire dans les ZNI ainsi que le chèque énergie. La ministre de l'époque indiquait : « *Aujourd'hui, nous reprenons le contrôle sur le prix de l'électricité et nous le reprenons avec des augmentations qui ont vocation à suivre (...) notre coût de production d'électricité, le coût du nucléaire, le coût de l'ensemble de notre réseau et qui est déconnecté du coût des fossiles* ». Aujourd'hui, cette décision purement politique, portée par le Ministre Bruno Le Maire, se traduit par l'augmentation du prix de l'électricité de +9,8 % sur les tarifs heures pleines et creuses et de +8,6 % sur les tarifs de base, au 1<sup>er</sup> février 2024, ceci pour ne pas passer la barre symbolique des +10%.

Le Ministère sous-entend déjà d'autres hausses pour 2025 ! Au 1<sup>er</sup> février 2024, le prix moyen de l'électricité va donc passer de **0,227€/kWh à environ 0,25€/kWh TTC hors abonnement**. Ceci équivaut à une nouvelle augmentation moyenne de **18€/mois soit environ +216 €/an sur la facture annuelle !**

La FNME-CGT s'oppose à cette nouvelle augmentation qui creuse les inégalités. Elle s'additionnerait aux insoutenables **+25 % en 2023 et au +4 % en 2022**, alors que d'autres solutions sont possibles.

Le juste prix de l'électricité c'est **0,1748 €/kWh TTC, abonnement inclus, POUR TOUS !** Ce tarif repose sur un modèle qui reflète les coûts de production, de transport, de distribution et de commercialisation pointés par la Commission de Régulation de l'Énergie elle-même ! Il inclut un abaissement de la TVA à 5,5% et une TICFE à 0,0075€/kWh pour garantir la péréquation tarifaire (Solidarité).

L'équation est donc simple, le gouvernement Attal doit expliquer aux citoyens où passe la différence entre le juste prix proposé par la FNME-CGT : 0,1748 €/kWh et le racket organisé à 0,25 €/kWh. Soit un delta équivalent à 35 Mds€/an ressemblant étrangement à « l'effort d'Etat » sur le bouclier tarifaire !

Le Gouvernement voudrait-il faire payer la note aux « citoyens usagers » ? Pour aller plus loin, en répondant aux enjeux du service public de l'énergie et de la Nation, la FNME-CGT propose d'intégrer 2 nouveaux volets :

➤ 0,01€/kWh = 5Mds€/an pour le secteur énergétique (Investissement, Rénovation, etc.)

➤ 0,01€/kWh = 5Mds€/an pour la performance et l'amélioration énergétique de l'habitat Soit un ambitieux et juste prix de l'électricité de **0,1948€/kWh TTC**. Pour la FNME-CGT, la maîtrise publique de l'énergie doit être rétablie, les factures doivent être transparentes, et les usagers doivent payer le juste prix !

Les 0,1948 €/kWh TTC pour tous les usagers, particuliers comme professionnels, sont bien la preuve que d'autres solutions sont possibles à l'instar de la sortie du marché de l'énergie et du renforcement de la maîtrise publique du secteur.

## **DÉPÔT PÉTROLIER DE DONGES : LA GRÈVE CONTINUE**

Les employés du site pétrolier qui jouxte la raffinerie TotalEnergies sont en grève depuis une semaine pour la revalorisation des salaires. Les salariés sont déterminés à obtenir une hausse qui prend en compte l'inflation. Nous avons fait tout ce qu'on pouvait pour alerter la direction, rappelle Morgan Lemarié, délégué CGT.

Ce dépôt stratégique alimente les stations-service du grand Ouest et le pipeline de 627 km Donges-Melun-Metz continue de fonctionner avec du personnel intérimaire et des cadres non-grévistes. Mais l'approvisionnement des camions-citernes a été sérieusement ralenti.

L'intersyndicale CGT-CFDT-CFE-CGC revendique 90 % de grévistes bien décidés à aller au bout », même si le barrage filtrant a été levé dans la matinée, le temps d'un nouveau round de négociations avec la direction. Résultat : Les salariés veulent de l'augmentation générale, mais la direction campe sur ses positions.

Mais il y a déjà la journée de lundi en ligne de mire. Un navire chargé de gazole doit se présenter à l'appontement de l'Arceau pour décharger sa cargaison. Il était prévu dans le week-end mais l'escale a été décalée. On verra s'il y aura quelqu'un pour décharger le navire, glisse le délégué CGT. Il précise en outre que des contacts ont déjà été pris avec les agriculteurs déjà très fortement mobilisés.

## **MONDE**

### **SOLIDARITÉ AVEC L'ARGENTINE !**

Six syndicats français (CGT, CFDT, FO, FSU, Solidaires, UNSA) ont appelé à un rassemblement devant l'ambassade d'Argentine le 24 janvier à 18h. Ce jour-là, les trois confédérations argentines (CGT, CTA-A, CTA-T) et plusieurs mouvements sociaux organisaient une première grève générale contre les mesures antisociales et antidémocratiques du président d'extrême droite Javier Milei.

### **AIDEZ NOUS, SOUSCRIPTION NATIONALE**

Nous ne disposons d'aucun financement officiel, ni d'aucune autre ressource que celle que nous procurent les dons de nos adhérents, de nos sympathisants, de nos amis.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous.

Souscrivez et faites souscrire autour de vous

Chèques libellés à : Parti Révolutionnaire COMMUNISTES envoyer à :  
Communistes 27, boulevard Saint Martin 75003 Paris (attention au changement d'adresse)  
Vos dons pourront être déclarés aux impôts pour obtenir un dégrèvement